

CA Créteil du 18 novembre 2013
Motion adoptée (20 voix pour, 2 voix contre)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53

La situation économique et sociale est de plus en plus tendue dans tout le pays. Le chômage ne cesse de progresser. Malgré la multiplication des emplois aidés, le président et le gouvernement sont en échec sur l'objectif d'inversion de la courbe du chômage. Les salariés, les chômeurs et les citoyens ne tolèrent plus les sacrifices qui leur sont imposés : travailler plus, pour ceux qui auraient cette chance, et gagner moins. Au nom de la prétendue recherche de la compétitivité le gouvernement multiplie les cadeaux financiers et fiscaux sans contreparties aux plus grandes entreprises qui continuent de licencier. La nouvelle hausse de la TVA prévue pour janvier est un symbole fort d'une politique fiscale toujours plus injuste.

Le président de la république et le gouvernement sont totalement décrédibilisés. Un climat délétère se développe dans le pays. L'extrême droite et le Front National semblent progresser dans l'opinion faute de réponses politiques crédibles. Les derniers gouvernements en portent la responsabilité : ils ont mené une politique ultralibérale contre les salariés en faveur des grandes entreprises et de la finance.

Ce gouvernement continue comme les précédents d'expulser des élèves sans papiers. Avec RESF et dans un cadre intersyndical, la FSU continuera à s'opposer à ces expulsions de jeunes en cours de formation. Leur régularisation, comme celle des familles d'enfants mineurs, doit être la règle. **Le SNES Créteil continuera à soutenir ces mobilisations en lien avec les organisations lycéennes et étudiantes.**

Les organisations syndicales sont divisées et apparaissent inefficaces pour porter les revendications et les intérêts des salariés. La très petite mobilisation sur les retraites en est symptomatique : choix de dates et de modalités contestables, incapacité d'organiser une mobilisation d'ampleur et un plan d'action en commun.

Pour leur part, la FSU et le SNES n'ont pas su mener campagne sur le fond et dans la durée. Nous avons été incapables d'entraîner dans l'action nos collègues qui pourtant sont en accord avec nos **revendications**. Notre présence dans tous les établissements qui constituait notre force s'est effritée au fil des années. Il nous faut reconquérir ce terrain que nous avons en partie perdu en menant des campagnes dans la durée.

Nous ne pouvons en rester à un syndicalisme de résistance. Dans la conjoncture actuelle, il nous faut convaincre que l'austérité n'est pas une fatalité, qu'une autre politique est possible de manière concrète. Face aux discours démagogiques contre les impôts, nous devons faire campagne pour défendre une politique fiscale juste et équitable permettant de financer les services publics. Il faut relancer l'interpro dans ce sens, le plus largement possible, mais sans illusion sur le choix d'orientation de certaines organisations. Le mouvement syndical doit reprendre la main pour défendre l'intérêt des salariés sans laisser la place libre au patronat qui multiplie mobilisations et manipulations de tous ordres ces dernières semaines.

Dans l'Education, la réaction très majoritaire de nos collègues contre les demi-journées de rattrapage de la prérentrée cette année, puis contre une prérentrée en août dans les trois prochaines années a montré le ras-le-bol face à la politique du gouvernement. Ces mesures sont vexatoires et méprisantes pour les collègues. **Elles préparent le terrain à une annualisation du temps de travail.** Elles s'appuient sur un présumé travail insuffisant des enseignants et sur la vision d'une fonction publique trop coûteuse. Il revient donc à notre syndicat de faire campagne sur la revalorisation de nos métiers et sur nos conditions de travail.

Le SNES et plus largement la FSU doivent prendre leur responsabilité pour traduire ces attentes en revendications, les faire partager et structurer la mobilisation dans la durée.

Dès maintenant, le SNES refuse de faire la pré-rentrée en août. Si ce calendrier est maintenu, il appellera à la grève de cette journée.

54 Education prioritaire

55 Les assises suivent leur cours et elles ressemblent de plus en plus à la grosse ficelle
56 managériale qui consiste à faire mine d'associer les collègues à la discussion pour aboutir à
57 des mesures refusées par ceux-ci lors de ces discussions. Dans l'académie, alors que la
58 pauvreté s'accroît dans les quartiers populaires, il ne saurait être question de réduire le
59 périmètre de l'éducation prioritaire. Il faut au contraire l'étendre aux 82 établissements qui
60 sont dans la situation des collèges aujourd'hui classés. Baisser les effectifs par classe doit
61 rester la priorité mais ne doit pas être l'unique priorité d'une politique ambitieuse (équipes
62 péri éducatives complètes, temps de concertation dans le service, DHG abondées...).

63 L'éducation prioritaire a été un laboratoire où l'on a voulu créer une école libérale marquée
64 par la concurrence entre les établissements, un management prescriptif et autoritaire, la
65 déréglementation et l'enseignement par compétences. La hausse de l'écart entre les
66 établissements classés et les autres montre l'échec de cette politique. Cela doit amener une
67 redéfinition de l'éducation prioritaire mais aussi un virage profond dans la politique scolaire
68 dans son ensemble. Le socle commun, le LPC, l'autonomie du chef d'établissement, la pseudo
69 personnalisation de l'enseignement doivent être abandonnés dans l'éducation prioritaire et
70 partout ailleurs.

71

72 Lycée

73 **Le SNES continue à demander une nouvelle réforme du lycée et notamment de la voie**
74 **technologique, et dans l'immédiat, des aménagements de la réforme Chatel (cadrage**
75 **national des dédoublements, etc).** La pétition « Laissez-nous faire notre métier ! »
76 concernant les collègues de STI doit être relancée et davantage relayée auprès de toute la
77 profession. Le SNES demande que les préconisations de la CHSCT soient mises en
78 application, notamment qu'une enquête exhaustive et nationale soit diligentée pour connaître
79 les conditions réelles de mise en œuvre de la réforme et son impact sur les conditions de
80 travail des collègues.

81

82 Entrée dans le métier

83 La mise en place de l'ESPE est chaotique. Elle est loin de répondre à l'objectif d'une
84 formation professionnelle de qualité. Pour l'instant les enseignants stagiaires en sont exclus.
85 Les élections ont été organisées dans l'urgence avec des échéances pendant les vacances de
86 Toussaint. La FSU a réussi à présenter une liste incomplète dans le « collège des usagers » : 4
87 contractuels admissibles (3 SNES et 1 SNEP). Peillon continue de sacrifier des générations
88 qui entrent dans le métier. L'ESPE reprend les travers de l'IUFM. Le SNES doit y
89 promouvoir et y imposer la place du second degré, ce qui représente un levier de la
90 revalorisation de nos métiers.

91 Les retards de paiement ou les erreurs sur les contrats des admissibles aux concours anticipés
92 sont nombreux et inadmissibles vis-à-vis de collègues qui vivent déjà dans la précarité.

93 Le stage stagiaires du 15 novembre qui a connu une participation forte par rapport aux années
94 précédentes (34 présents) a permis de faire partager les revendications du SNES
95 (clarifications sur les modalités de titularisation, visite-conseil pour tous, prise en charge des
96 stagiaires en difficulté, mise en place d'une décharge et d'un continuum de formation en T1).
97 Il leur a été proposé de se réunir lors des journées de formation pour organiser des
98 « débrayages » dans la semaine du 9 décembre afin de travailler à une adresse à la rectrice.

99

100 Non-titulaires

101 Le taux de 11% de non-titulaires dans l'académie de Créteil est intolérable tant pour la
102 précarité des personnels que pour la difficulté de gestion d'un tel effectif de contractuels.
103 SNES, CGT éduc'action, SUD éducation vont mener campagne dans le second degré à la fois
104 auprès des titulaires et des contractuels par un tract et une pétition.

105 **Nouvelle preuve du grave problème de remplacement que connaît notre académie, un**
106 **courrier de la rectrice appelle les établissements à chercher un vivier de remplaçants**

107 **dans les vies scolaires.** Le SNES Créteil refuse qu'il soit réglé en déshabillant les vies
108 scolaires qui ont déjà été amputées en juin dernier. Il ne peut se satisfaire d'une entrée dans le
109 métier par la précarité et demande de remplacer le statut des AED pour un statut d'étudiant-
110 surveillant **avec une gestion rectorale,** seul moyen de concilier les études et le travail en
111 établissement pour les étudiants se destinant à l'enseignement. Le prérecrutement reste la
112 solution à la crise actuelle du recrutement dans nos métiers.

113 Le SNES Créteil exige une dotation de titulaires de 6% affectés au seul remplacement.

114

115

116

117 Action

118 Le SNES et la FSU se saisiront de l'objectif de la semaine d'action de l'intersyndicale
119 fonction publique (9 au 13 décembre) pour mener campagne dès maintenant dans les
120 établissements sur les salaires, la revalorisation de nos métiers incluant l'entrée dans le métier,
121 le temps de travail, les conditions de travail, l'emploi et la place du service public. Alors que
122 le gouvernement fait le choix politique de ne pas investir dans la Fonction publique à la
123 hauteur des besoins, le SNES Créteil ne voit pas quelles avancées sont à attendre des
124 négociations ouvertes sur le métier.

125 Dans les circonstances politiques actuelles et en prenant en compte l'état de division du
126 mouvement syndical, une mobilisation d'ampleur, la plus unitaire possible, et un rapport de
127 force sont nécessaires. Par son action le SNES aura pour objectif de rendre possibles une
128 grève et un plan d'action ambitieux. Le SNES portera ce mandat dans la FSU et dans
129 l'intersyndicale FP. Cette campagne et cette mobilisation donneront le cadre pour traiter
130 syndicalement notre action par rapport au chantier métier que va ouvrir le ministère. **La FSU**
131 **doit prendre des initiatives pour organiser, en son sein d'abord puis dans un cadre plus**
132 **large, une grève sur les conditions de travail, le temps de travail, les rythmes scolaires.**

133 Pour les retraites, le SNES Créteil appelle à participer à la manifestation régionale (CGT, FO,
134 FSU, Solidaires d'Ile-de-France) le mardi 26 novembre à 13 heures – Rue Chaussée D'Antin
135 (Métro Chaussée d'Antin) pour se diriger vers l'Assemblée Nationale

136

137 La revalorisation de nos métiers inclut aussi la résorption de la précarité. La CA appelle
138 titulaires et contractuels :

139 - à signer la pétition intersyndicale

140 - à participer à la manifestation contre la précarité du samedi 7 décembre

141 - à réussir le rassemblement intersyndical du 18 décembre au ministère pour porter les
142 pétitions.

143

144 L'éducation prioritaire tient une place importante dans notre académie. La CA appelle les
145 établissements à réussir le rassemblement intersyndical (CGT Educ'action, SNES, Sud
146 éducation) du 20 novembre devant les assises académiques à la fac de droit de Créteil.
147 Chaque délégation d'établissement y portera ses revendications. Une conférence de presse
148 sera invitée.

149 Le SNES/FSU Créteil continuera sa campagne de mobilisation dans les collèges et les lycées
150 de l'éducation prioritaire et dans les 82 établissements qui doivent y entrer à situation sociale
151 comparable. La CA demande une action forte à l'occasion des assises nationales en janvier.
152 L'Education prioritaire est emblématique de la réussite de tous les élèves pour laquelle nous
153 combattons.

154

155 Le SNES Créteil appelle à la réussite de la manifestation du samedi 30 novembre pour un
156 plan de développement de l'éducation en Seine-**saint-Denis.**